

Infos Gaza 894

Semaine du 23 au 28 Novembre 2017

Dans la bande de Gaza, les zones frontalières avec les Israéliens ont été témoins de manifestations contre les Israéliens en cours et injustes qui ont été fermés contre la population de Gaza. Pendant ces manifestations, les forces israéliennes ont utilisé des forces contre les manifestants. En conséquence, un enfant a été blessé à l'est de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza.

Dans la bande de Gaza, le PCHR a surveillé l'escalade des forces navales israéliennes contre les pêcheurs dans la mer de Gaza, bien qu'il ait été annoncé que les pêcheurs de Gaza sont autorisés à naviguer à 9 miles nautiques au lieu de 6. Cela prouve que les forces israéliennes poursuivent leur politique de ciblage des pêcheurs dans leurs moyens de subsistance. Au cours de la période considérée, des canonnières israéliennes ont pourchassé des bateaux de pêche et ont ouvert le feu sur elles trois fois; 1 d'entre eux dans le nord-ouest de Beit Lahia et les autres dans la zone ouest de Soudaniyah, à l'ouest de Jabalia au nord de la bande de Gaza.

Infos Gaza 894 bis

3 000 commerçants de Gaza interdits de voyage

17 11 2017 •



Environ 3.000 marchands et entrepreneurs de Gaza sont toujours interdits de voyage depuis que les autorités d'occupation israéliennes ont suspendu leur permis pour voyager. Depuis maintenant deux ans, seuls 800 marchands ont été autorisés à voyager, a déclaré le chef du département des affaires civiles de Gaza Saleh al-Zeq.

Al-Zeq a souligné l'importance des efforts faits par le département pour faciliter la circulation des commerçants depuis et vers la Bande de Gaza.

Surmonter les obstacles et les défis imposés par Israël sur les mouvements des entrepreneurs et des commerçants est la priorité numéro 1 de l'Autorité des affaires civiles, a déclaré al-Zeq. Selon l'agence palestinienne Al Ray, il a ajouté que l'Autorité reconnaît le rôle important joué par le secteur privé dans le développement de l'économie nationale.

Il a expliqué qu'il y avait des instructions du chef de l'Autorité des affaires civiles, Hassan Ashiekh, visant à résoudre les problèmes de déplacement des personnes et des marchandises vers et depuis la Bande de Gaza.

Il a indiqué qu'Israël a, depuis deux ans, ramené l'âge des commerçants et entrepreneurs soumis à la sécurité de 35 à 55 ans. Ceci signifie que toute personne de moins de 55 ans candidate à un permis de voyager est soumise à un contrôle de sécurité et à l'approbation israélienne pour l'obtention de ce permis.

Al-Zeq affirme que l'Autorité Palestinienne a obtenu un accord israélien visant à accroître de 200 le nombre de commerçants éligibles à la carte BMC (Businessman Card), alors que le nombre de commerçants possédant cette carte n'est que de 250. Il a noté qu'il y a quatre ans, ils étaient 500. Obtenir une telle carte requiert un accord de la sécurité israélienne, ainsi qu'une approbation administrative.

Il a dit qu'il n'y a pas de moment prévu pour la réouverture du passage de Rafah, confirmant la déclaration d'Hassan al-Shiekh selon laquelle le passage de Rafah réouvrira quand les conditions de sécurité seront appropriées à la fois du côté égyptien et du côté palestinien.

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine